



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**Ambassade du Sénégal en France,
à Monaco et Andorre**

14, Avenue Robert Schuman 75007 Paris

Fax : (+33) 1 45 56 04 30 Tél. : (+33) 1 47 05 39 45

ambassade.senegal@orange.fr/ambassade.paris@wanadoo.fr

Note conceptuelle

Journées de Promotion du Tourisme et Transports Aériens du Sénégal en France

1. Contexte

Le tourisme et les transports aériens sont inscrits parmi les priorités du Plan Sénégal Emergent (PSE) initié en 2014, pour l'horizon 2035. Ils ont fait l'objet de 3 des 27 projets phares de ce référentiel de la politique de développement économique et social du Sénégal.

Les projets phares Hub aérien et Développement de Zones touristiques intégrées ont connu des avancées importantes, avec notamment, la finalisation d'un aéroport moderne à moins d'une heure des zones touristiques, la mise en fonction d'une compagnie aérienne dotée de nouveaux avions, la restauration des plages de Saly Portudal et le lancement prochain de la nouvelle station touristique de Pointe Sarène.

La pandémie à Covid 19 a freiné l'élan de la mise en œuvre de ces projets, mais sa période a été mise à profit pour réaliser ou actualiser les études concernant différents projets inscrits dans la phase 2 du plan d'action du PSE.

Dans la dynamique d'une reprise diligente, les différents acteurs en charge de ces projets travaillent pour mobiliser des partenaires publics et privés, pouvant accompagner la mise en œuvre de la phase 2 du PSE.

A ce titre, la France, qui est la première destination touristique du monde, premier marché touristique et partenaire historique et privilégié du Sénégal, constitue une cible

prioritaire pour la promotion des investissements et des arrivées touristiques dans notre pays.

A cet effet, les autorités sénégalaises ont retenu d'organiser des rencontres avec les acteurs français susceptibles d'accompagner le Sénégal, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

2. Les programmes du PSE concernés

Présentement, les principaux projets, de ces secteurs, ayant fait l'objet d'étude de faisabilité et des débuts de mise en œuvre portent sur le hub aérien et touristique, l'aménagement de nouvelles stations touristiques et le développement des arrivées touristiques français au Sénégal.

Pour le programme Hub aérien, l'ambition du Sénégal « est de devenir le premier Hub aérien en Afrique de l'Ouest, à l'horizon 2025, avec un système digitalisé de facilitations, un réseau d'aéroports régionaux réhabilités, un centre de maintenance aéronautique, une nouvelle aérogare fret, une académie des métiers de l'aviation civile, un centre logistique, et une aéroville pour asseoir le rayonnement de l'aéroport ».

Pour ce faire, un plan stratégique et un programme de mobilisation des ressources ont été élaborés et validés par le Président de la République, lors d'un conseil présidentiel.

Quinze projets, dont la liste figure en annexe, ont été conçus pour réaliser cette ambition nationale.

En ce qui concerne le Programme de Développement de Zones touristiques intégrées, l'ambition porte sur « le développement de nouveaux pôles (3 à 6) de développement intégrés, ciblés autour de segments clairs des filières balnéaires, d'éco-tourisme, de culture, des sites religieux et d'affaires, avec une offre de produits diversifiés et spécifiques aux segments ciblés ».

A cet effet, les études de faisabilité et les modèles économiques ont été conçus pour 3 zones d'aménagement touristique. Les infrastructures de base de la première station cible (Pointe Sarène) sont finalisés à près de 80% et le premier hôtel doit ouvrir ses portes au courant du premier trimestre 2022.

La station de Saly Portudal a bénéficié d'une rénovation complète de ses plages et fait l'objet d'un projet de restructuration dans une dynamique de mise en place d'une station verte.

Sur la Basse Casamance, la requalification de la station historique du Cap Skirring est très avancée avec notamment l'ouverture de corridors d'accès à la mer pour tous les usagers du littoral et la mise en place d'une administration chargée de gérer le site, en référence aux standards internationaux. Les connections aériennes avec Dakar sont renforcées et les travaux de remise aux normes internationales de l'aéroport du Cap Skirring sont lancées, dans la perspective de renforcer la connexion internationale de la Casamance.

La promotion des prochaines stations de Mbodiène et Kafountine-Abébé a démarré.

S'agissant de la relance des arrivées, la finalisation des projets sus-cités avec notamment la mise en service d'un nouvel aéroport à 45 mn de Saly Portudal, la restauration des plages de ladite station, l'ouverture prochaine d'une nouvelle station, le développement de réseaux routiers performants, la nouvelle compagnie nationale qui dessert trois villes françaises etc, ont permis d'améliorer notablement la compétitivité de la destination Sénégal.

3. Les activités prévues

Dans le cadre des Journées de Promotion du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal en France, trois activités sont prévues pour accompagner le renforcement des partenariats franco-sénégalais et diligenter la mise en œuvre des projets phares du PSE et partant, le développement économique et social du Sénégal. Il s'agit d'un workshop sur la promotion des investissements, d'un workshop sur la promotion de la destination Sénégal et de journées de promotion à Marseille et Lyon.

L'objectif du workshop sur la promotion des investissements est de chercher des partenariats entre les institutions sénégalaises en charge des projets du PSE avec des entreprises françaises. Ainsi il est prévu une rencontre devant permettre aux responsables des projets du PSE portant sur le Tourisme et les Transports aériens (SAPCO et AIBD) de présenter leurs programmes, de faire le point sur leur état d'avancement et d'indiquer les opportunités d'investissement, ainsi que les facilités offertes aux promoteurs. Cette séance, présidée par le Ministre du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal, sous forme de plénière, sera suivie de rencontre en B to B pour approfondir certaines questions et envisager des partenariats avec des investisseurs français ou sénégalais présents en France.

4. Les résultats attendus

La France reste un partenaire privilégié du Sénégal en matière de coopération économique et le Séminaire intergouvernemental entre nos deux Etats en est une illustration.

Les résultats attendus de ce workshop sont :

- Le partage avec les investisseurs et partenaires institutionnels français, des projets en cours ou en perspective dans les domaines du tourisme et des transports aériens au Sénégal ;
- La mise en relation des opérateurs sénégalais en charge de ces projets avec des partenaires français ;
- Le début de négociations entre opérateurs économiques des deux pays dans le cadre des programmes présentés ;
- Et en perspective, l'augmentation des investissements français au Sénégal

5. Les secteurs cibles

Tenant compte de l'état d'avancement des projets au Sénégal, les partenariats que nous souhaitons nouer concerneraient les secteurs suivants :

- Aéronautique
- Construction/Conseil
- Télécommunication
- Sécurité
- Santé
- Energie renouvelable
- Transports routiers
- Fournisseur et opérateur de navettes
- Gestion foncière
- Formation en hôtellerie, logistique et transports
- BTP
- Grande distribution
- Loisirs

- Hôtellerie
- Aménagement de zones économique ou touristique
- Assainissement

Annexe 1 : Projets prioritaires du Hub Aérien de Dakar

- ✓ Un Centre de Maintenance MRO
- ✓ Aménagement et dimensionnement de l'aéroport en HUB Passagers
- ✓ Mise en place d'équipements modernes et digitaux et création d'une marketplace (Hub Connect)
- ✓ Renforcer la sécurité et la sûreté de l'aéroport
- ✓ Développement d'un deuxième hangar fret
- ✓ Un Centre d'expertise médicale du personnel aéronautique (CEMPA)
- ✓ Développer les infrastructures hélicoptéraires
- ✓ Implantation d'une centrale solaire
- ✓ Mise en place d'un réseau de navettes pour le transport de l'ensemble des employés de l'aéroport
- ✓ Sécuriser le périmètre foncier
- ✓ Création d'une académie internationale des métiers de l'aviation civile
- ✓ PUD et VRD dans le cadre du développement dans l'Aéroville
- ✓ Développement d'une activité commerciale et touristique complémentaire au développement de Diamniadio
- ✓ Développement de l'activité hôtelière de l'Aéroville
- ✓ Développement d'une activité de conseil pour le suivi et le contrôle des grands projets aéroportuaires à l'étranger